



Clichy, le 17 juillet 2020

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2020

L'Assemblée Générale Mixte de la société ADA s'est tenue le 24 juin 2020, au siège social, dans le respect des règles de sécurité et de distanciation prises par le Gouvernement, en application de la loi n° 2020-290 du 23.03.20 dite d'urgence sanitaire et des textes ultérieurs.

Le quorum était de 93,54 %.

Les résolutions présentées au vote de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2020 ont été adoptées à l'unanimité, à l'exception de la onzième résolution (augmentation de capital au profit des salariés) qui a été rejetée.

Identité du déclarant :

ADA
Société anonyme au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy
338 657 141 RCS Nanterre